

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL PLAN DES LIMITES DE CONSTRUCTIONS

Enquête publique



ECHELLE 1:1'000

1
Approuvé par la Municipalité de Duillier dans la séance du
16 janvier 2023

3
Le/La Syndic
Le/La Secrétaire

Adopté par le Conseil communal
dans la séance du

Le/La Président
Le/La Secrétaire

5
Entré en vigueur, le

2
Soumis à l'enquête publique
du 1^{er} avril 2023 au 14 mai 2023

4
Le/La Syndic
Le/La Secrétaire

Approuvé par le Département compétent
le

La Cheffe du Département

Mars 2023
19165-PLC1000-230329.dwg

urbaplan

Légende

- Périimètre du plan des limites de construction
- Front d'implantation obligatoire
- Limite de construction nouvelle
- Limite de construction abrogée



Géodonnée © Etat de Vaud
Plan établi sur la base des données cadastrales fournies le
14 février 2023 par le bureau Bovard & Fritsché SA
Authentifié le : 31.03.23
E. Bovard, ingénieur géomètre breveté

BF Bovard & Fritsché SA
Géomètres - Géomètres - Système d'information sur le territoire
Rue de St-Casque 23 - 1250 Nyon
Tél. 022 361 17 42 - info@bfing.ch - www.bfing.ch